



BRIDGE CLUB DU LAVANDOU
Avenue Jules-Ferry
Le Lavandou

Procès-verbal
de la Réunion du Conseil d'Administration
Du vendredi 22 mars 2019

Présents :

José Sasso, Président,
André Arnaud, Secrétaire Général,
Jean Darmon, Trésorier,
Monique Gille, Jane Morizot, Jacqueline Volet. Claire Schaefer, Bernard Hervé,
Daniel Poupard et Alain Robert

Absente excusée : Marinette Clerc.

Le Président ouvre la séance à 10 heures.

1- Situation comptable et financière au 28 février 2019 :

Jean Darmon commente le compte de résultats correspondant aux huit premiers mois de l'exercice comptable (2018/2019) :

Les résultats : pour cette période, il a été enregistré 16 716 € de produits d'exploitation et 16 367 € de charges ; le résultat est donc légèrement excédentaire de 349 €.

Par ailleurs, les réserves financières du Club sont suffisantes pour envisager d'éventuels investissements ou grandes animations.

2- Tableau de bord du club :

La Fédération met désormais à la disposition de chaque club un tableau de bord portant sur le nombre de licenciés, son évolution depuis 3 ans, ainsi que les fréquentations aux différents tournois. Le nombre de nos licenciés est passé de 71 à 63.

Il en ressort, comme on s'en doutait, une érosion, aussi bien au niveau du club qu'au plan national ; avec une moyenne d'âge qui augmente (75 ans pour les licenciés de notre club).

3- Informations générales sur l'école de bridge

Le nombre d'inscrits est de 17 élèves ; la présence est en moyenne de 11.

D'une durée de 2h30, les cours sont hebdomadaires. Ils sont animés, bénévolement,

par Michel Lajarge, remplacé, en cas de besoin, par José Sasso.

En outre, une fois par mois, l'école participe au Simultané des Elèves proposé par la Fédération.

Afin de faciliter leur intégration au sein du Club, le Président proposera aux élèves un tournoi de régularité spécifique organisé à leur intention. Chaque élève sera associé à un joueur confirmé du club. Ce tournoi homologué aura lieu un mardi matin, courant juin. Il sera exonéré de droit de table.

4- *Le patrimoine :*

José Sasso rappelle que, suite à l'injonction de la mairie, toutes les affaires du club (en dehors de celles qui se trouvent dans le bureau du secrétariat) sont stockées, sans rangement rationnel, dans le hangar attenant à la salle de bridge.

Il souhaite qu'un état des lieux soit réalisé, afin de remettre un peu d'ordre.

Un groupe de travail composé de Claire, Alain, André, Daniel et Jean, va effectuer cette tâche.

L'objectif est :

- de détecter ce qui encombre sans utilité pour le club ;
- de faire le tri dans le mobilier utile, afin de prévoir, si nécessaire, sa remise en état ou son remplacement définitif ;
- d'améliorer et de rationaliser le rangement dans les armoires.

5- *Le Programme d'animations des six prochains mois :*

Le programme suivant est soumis à l'approbation du Conseil :

- Repas du « Conseil », élargi aux autres adhérents (places limitées) ;
- Dégustation d'huitres (saumon pour les allergiques aux huitres), réservée aux adhérents ;
- Tournoi des Fleurs (Open) + buffet ;
- Dîner d'été, réservé aux adhérents ;
- Pétanque et barbecue (méchoui si possible) ; réservé aux adhérents ;
- Grand Tournoi Open.

L'ensemble du Conseil marque son accord sur ces propositions qui demandent à être validées. Les dates et modalités de participation seront publiées au fur et à mesure..

6- *Divers :*

Les Administrateurs font état de leurs prévisions d'absences.

Le Club fonctionnera normalement les lundis 22 avril et 10 juin.

La séance est levée à 11heures30.

Le Président

Le Secrétaire de séance

José Sasso.

André Arnaud